

Motion pour une hausse salariale des postes à l'exécutif SCFP 2626

Étant donné l'augmentation du nombre de membres du SCFP 2626 d'environ 400 membres en 1997 à presque 4000 membres en 2010, nécessitant beaucoup plus de travail de la part des exécutants pour représenter un si grand nombre de membres ;

étant donné les augmentations en :

- nombre de griefs (7 griefs en 2000-01 à comparer avec 21 griefs à date en 2009-10),
 - nombre de Délégués syndicaux, car nous cherchons à avoir un Délégué syndical pour chaque 75 membres (donc plus de 50 Délégués syndicaux),
 - fonds disponibles aux membres (Fonds d'aide financière, Fonds pour les conférences, Bourse d'appui pour droits de scolarité, Fond de solidarité, Fonds d'urgence, etc.),
 - tâches de gestion financière (vérifications financières, enregistrements financiers, procédures d'impôts), et
 - activités de sensibilisation (campagnes, forums publics, élections par referendum, etc.),
- dorénavant, les cinq postes seniors à l'exécutif (Président, Vice-président, Trésorier et les deux Délégués syndicaux en chef) requièrent un travail presque à temps plein ;

étant donné que les Comités exécutifs du SCFP 2626 recommandent, depuis au moins 2007, une hausse salariale pour les postes à l'exécutif du SCFP 2626 afin d'assurer que les membres à l'exécutif pourrons dévouer le temps nécessaire à ces postes ;

étant donné que si nous n'assurons pas la rémunération juste et viable du travail des exécutants nous risquons d'exclure les membres, sauf ceux qui sont dans une position financière avantagée, de siéger sur le conseil exécutif, ou d'avoir des exécutants qui ne peuvent pas dévouer le temps nécessaire au bon fonctionnement de l'union ; et

étant donné qu'il s'avère une priorité du SCFP 2626 d'attirer davantage de membres à se présenter pour les postes à l'exécutif ;

L'Assemblée générale adopte les changements suivants:

Les honoraires des officiers exécutants du SCFP 2626 changent aux montants brut proposés dans la « Table 1 – Honoraires des exécutants du SCFP 2626 ».

Table 1 – Honoraires des exécutants du SCFP 2626

Postes	Salaire annuel brut courant	Nomination brute courante	Salaire annuel brut proposé	Nomination brute proposée
Président	16,720.86\$	3.40	22,130.55\$	4.5
Vice-Président	11,802.96\$	2.40	17,212.65\$	3.5
Trésorier	10,819.38\$	2.20	17,212.65\$	3.5
Délégué syndical en chef anglophone	10,819.38\$	2.20	17,212.65\$	3.5
Délégué syndical en chef francophone	10,819.38\$	2.20	17,212.65\$	3.5
Agent à l'équité	6,885.06\$	1.40	6,540.81\$	1.33
Agent de santé et sécurité	3,737.60\$	0.76	6,540.81\$	1.33
Secrétaire-archiviste	2,508.13\$	0.51	6,540.81\$	1.33
Officier sans portefeuille	2,508.13\$	0.51	2,508.13\$	0.51
Officier sans portefeuille	2,508.13\$	0.51	2,508.13\$	0.51
Président d'assemblée	2,508.13\$	0.76	3,737.60\$	0.76
Membre régulier en règle	1,672.09\$	0.34	1,672.09\$	0.34
Total	84,538.70\$	17.19	121,029.53\$	24.61